SPSTI 23 87
Prévention Santé Travail
Creuse - Haute-Vienne



Nos ateliers de sensibilisation

Catalogue 2026

Le SPSTI 23-87 accompagne les employeurs dans leur démarche de prévention en entreprise, en proposant des ateliers d'informations et de sensibilisation.

Inclus dans la cotisation annuelle acquittée par nos adhérents, ces ateliers ont pour objectif de fournir des éléments d'applications concrets afin de réduire le risque d'altération de l'état de santé des salariés et de préserver la performance de l'entreprise.

SOMMAIRE

Evaluation des risques et culture de prévention

- Je dois rédiger mon document unique, comment faire ? 4
- Analyser les accidents du travail : comment agir pour leur prévention ? 5

Santé et sécurité au travail : équipements de protection individuelle (EPI) 6

- Vous adhérez au SPSTI 23-87 ?Que couvre votre cotisation ? 7

Evénements Santé Publique 8

Risque psychosociaux, management et qualité de vie au travail

Risques psychosociaux (RPS), de quoi parle-t-on ? 9

Prévention du harcèlement moral et sexuel, rôle et missions du référent 10

Prévention et accompagnement des conflits professionnels 11

Prévenir le burnout au travail 12

Le risque d'agressions externes : l'identifier et le prévenir 13

Être salarié et aidant : pourquoi l'entreprise doit ouvrir le dialogue et comment agir ? ... 14

- Santé du dirigeant : parlons-en 15

Maintien en emploi, handicap et parcours professionnels

Maintien en emploi et retour au travail, un enjeu dans le monde actuel 16

- Prévention de l'usure professionnelle : focus sur la subvention FIPU 17
- Handicap : ergonomie et adaptation au poste de travail 18

- *Exclusivement lors de nos ateliers de sensibilisation mensuels*

Ergonomie, troubles musculosquelletiques et activité physique

Travail sur écran : ergonomie du poste de travail et exercices d'étirements 19
Promouvoir l'activité physique : bougeons en entreprise 20
● Prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) : un investissement gagnant-gagnant 21
Echauffements et étirements au poste de travail 22
Ergonomie des espaces d'accueil 23
Prévention et gestion du mal de dos 24

Risques professionnels spécifiques

Le risque routier : un risque à part entière 25
Risque Routier et addictions 26
Prévention des conduites addictives en milieu professionnel.....27
Les risques chimiques : repérage et prévention 28
Les poussières de bois, l'ennemi invisible, comment s'en protéger ? 29
Vous utilisez des isocyanates ? Attention au risque allergique 30
Comment prévenir les accidents exposants au sang (AES) 31
Prévention des zoonoses 32
Bruit et santé auditive au travail 33
Contraintes thermiques et travail : froid, chaud et canicule 34
● Éclairage : comment concilier santé, sécurité et sobriété énergétique 35
Prévention des risques de chute de plain-pied 36

Organisation du travail et publics spécifiques

● Prévention des risques liés au télétravail 37
● Alimentation, sommeil et travail en horaires décalés 38
● Salariés saisonniers, actions de formation et de prévention 39
● Santé et sécurité des salariés intérimaires 40

● *Exclusivement lors de nos ateliers de sensibilisation mensuels*



Exclusivement lors de nos ateliers de sensibilisation mensuels

Je dois rédiger mon document unique, comment faire ?

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) est un outil essentiel pour identifier, évaluer et prévenir les risques au sein d'une entreprise. Sa rédaction repose sur une collaboration entre la direction et les salariés afin de garantir un environnement de travail sûr et conforme aux exigences réglementaires.

OBJECTIFS

- **Identifier les risques :** Recenser l'ensemble des dangers potentiels liés aux postes de travail,
- **Évaluer les risques :** analyser la gravité et la probabilité de chaque risque afin de prioriser les actions,
- **Mettre en place des mesures de prévention :** définir et planifier des actions visant à réduire ou éliminer les risques identifiés,
- **Rédiger un DUERP clair et accessible :** Produire un document structuré qui soit compréhensible par tous,
- **Assurer la validation et la diffusion :** Obtenir l'approbation de la direction et partager le DUERP avec l'ensemble du personnel,
- **Prévoir un suivi et des mises à jour régulières :**
  Mettre en place un processus de révision en fonction des évolutions de l'entreprise.

INFOS PRATIQUES

Publics

Chefs d'entreprise, DRH, CSE, acteurs de la prévention

Durée

1h30

Nombre de participants

Pas de limite

Intervenants

Techniciens en prévention des risques professionnels



Analyser les accidents du travail : comment agir pour leur prévention ?

Les coûts engendrés par les accidents du travail et les arrêts associés peuvent être difficiles à absorber et restent, dans tout les cas trop lourds pour la victime, l'employeur et la Sécurité sociale.
L'accident ne doit pas être considéré comme une fatalité, mais comme un révélateur de dysfonctionnements, tant au niveau d'une situation de travail que de l'organisation de l'entreprise.

OBJECTIFS

- Aider l'employeur à tirer des enseignements des accidents afin d'améliorer durablement la prévention.

INFOS PRATIQUES

Publics

Chefs d'entreprise, membres de l'encadrement ou toute personne en charge de l'évaluation des risques.

Durée

À adapter

Nombre de participants

Pas de limite

Intervenants

Techniciens en prévention des risques professionnels



Santé et sécurité au travail : équipements de protection individuelle (EPI)

Les accidents du travail et les maladies professionnelles ont des conséquences humaines, sociales et économiques importantes, tant pour les salariés que pour les employeurs.

La prévention vise à réduire ces risques en améliorant les conditions de travail, l'organisation et les pratiques professionnelles, tout en limitant les impacts financiers et juridiques.

L'identification et l'évaluation des risques, formalisées dans le document unique, ainsi que l'information des salariés, constituent des actions essentielles de prévention.

OBJECTIFS

- Informer et former les salariés sur les risques identifiés et les actions mises en place pour les prévenir,
- Sensibiliser à l'utilisation des équipements de protection individuelle adaptés

INFOS PRATIQUES

Publics
Salariés concernés par l'étude et management de proximité

Durée
40 min

Nombre de participants
10 personnes

Intervenants
Technicien en prévention des risques professionnels



Exclusivement lors de nos ateliers de sensibilisation mensuels

Vous adhérez au SPSTI 23-87 ? Que couvre votre cotisation ?

L'adhésion à un Service de Prévention et de Santé au Travail permet à l'entreprise d'accéder à un ensemble de services destinés à mettre en œuvre la prévention et à assurer le suivi de la santé des salariés.

OBJECTIFS

Présenter de manière synthétique les contreparties liées à l'adhésion et au versement de la cotisation suivant 3 axes :

- La prévention des risques professionnels,
- Le suivi individuel de l'état de santé,
- La prévention de la désinsertion professionnelle.

Cet atelier interactif permet de mieux comprendre l'offre socle et d'identifier les leviers d'utilisation de ces services au bénéfice de l'entreprise et des salariés.

INFOS PRATIQUES

Publics

Employeurs, RH, Cabinets comptables, toutes personnes en charge du Portail Santé Travail

Durée

1h30

Nombre de participants

Pas de limite

Intervenants

Chargée de communication du service adhérents



Evénements santé publique

Le SPSTI 23-87 intervient, autour des enjeux de santé publique tels qu'Octobre Rose, Mars Bleu ou le Mois sans tabac, afin de sensibiliser et d'informer les salariés.

OBJECTIFS

- Sensibilise les salariés aux enjeux de santé publique,
- Informer sur les actions de prévention et de dépistage existantes,
- Conseiller sur les habitudes favorables à la santé,
- Orienter vers les ressources et dispositifs adaptés,
- Contribuer au maintien en emploi des personnes concernées par des problématiques de santé.

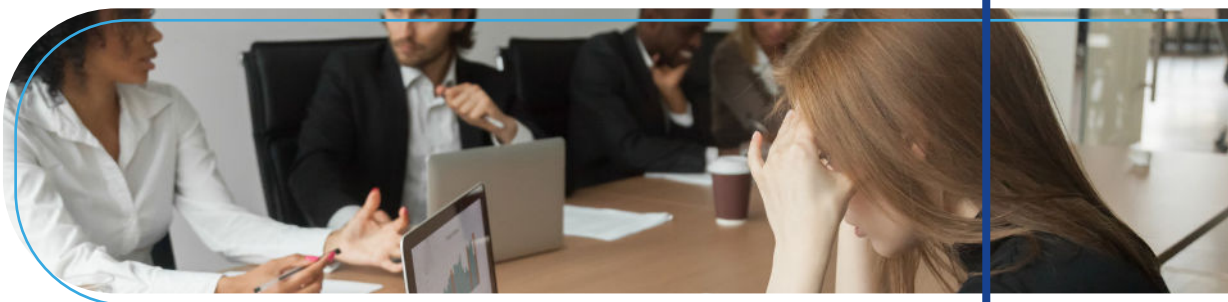
INFOS PRATIQUES

Publics
Tous les salariés

Durée
A déterminer

Nombre de participants
15 personnes

Intervenants
Infirmier en santé travail et partenaires (Ligue contre le cancer, associations, etc.)



Risques psychosociaux (RPS), de quoi parle-t-on ?

L'approche des RPS peut susciter un sentiment de complexité face à la diversité des informations disponibles. Avant d'agir, il est essentiel de comprendre ces risques afin de mettre en place une démarche de prévention efficace. Cet atelier constitue une première étape pour mieux appréhender les RPS et agir de manière structurée.

OBJECTIFS

- **Définir** ce que sont les RPS, le stress, l'anxiété, les violences externes, le harcèlement et le syndrome d'épuisement professionnel (burn out),
- **Connaitre les étapes** de la démarche de prévention et les facteurs clés de réussite.
- **Mettre à disposition** des outils méthodologiques.

INFOS PRATIQUES

Publics

Chefs d'entreprise, DRH, CSE, QHSE, représentants du personnel

Durée

2h30

Nombre de participants

12 personnes

Intervenants

Ergonome et infirmier en santé travail



Prévention du harcèlement moral et sexuel, rôle et missions du référent

Ce webinaire permet à l'employeur de connaître la réglementation en matière de harcèlement moral et sexuel, le rôle et les missions du référent, ainsi que les modalités de signalement et d'enquête. Il vise également à savoir reconnaître les situations de harcèlement au sein d'une structure.

OBJECTIFS

- Définition juridique du harcèlement moral,
- Présenter le cadre légal du harcélement sexuel,
- Connaître les obligations réglementaires de l'employeur en matière de prévention,
- Clarifier les rôles et les missions du référent sexuel et agissements sexistes,
- Fournir des outils pratiques notamment :
  - ↳ Un modèle d'accusé de réception d'un signalement,
  - ↳ Un cadre d'entretien avec la victime présumée.

INFOS PRATIQUES

Publics

Chefs d'entreprise, DRH, CSE, QHSE, référent harcélement et agissements sexistes

Durée

1h

Nombre de participants

Pas de limite

Intervenants

Conseiller en prévention des risques professionnels et un infirmier en santé travail



Prévention et accompagnement des conflits professionnels

Cet atelier permet de définir et de distinguer les notions de problème, conflit et harcèlement avant de présenter les moyens d'action pour prévenir les conflits professionnels au sein de l'entreprise.

OBJECTIFS

- Définir les notions de problème, conflit et harcèlement,
- Présenter les moyens d'action en fonction des niveaux de prévention (primaire, secondaire, tertiaire),
- Informer sur des techniques de communication favorisant la prévention des conflits.

INFOS PRATIQUES

Publics
Tous les salariés

Durée
2h30

Nombre de participants
12 personnes

Intervenants
Ergonome et infirmier en santé travail



Prévenir le burnout au travail

Cet atelier propose de mieux comprendre le burn-out, ses causes et ses conséquences, tout en apportant des pistes pour le prévenir et le gérer le cas échéant.
Il aborde les moyens de prévention et le rôle de chacun : employeur et salarié.

OBJECTIFS

- Comprendre le burn-out,
- Identifier ses causes et les leviers de prévention.

INFOS PRATIQUES

Publics
Tous les salariés

Durée
2h

Nombre de participants
10 à 12 personnes

Intervenants
Infirmiers en santé travail



Le risque d'agressions externes : l'identifier et le prévenir

Cette sensibilisation vise à aborder spécifiquement le risque d'agressions externes afin de mieux le définir et de comprendre comment mettre en oeuvre, étape par étape, une démarche de prévention adaptée.
Attention : cet atelier n'est pas un atelier de mise en situation pour la gestion en direct d'une agression.

OBJECTIFS

- Définir les RPS et les violences externes,
- Proposer une étude de cas permettant d'identifier les facteurs de risque dans une situation de travail,
- Connaitre et s'approprier les étapes de la démarche de prévention,
- Mettre à disposition des outils méthodologiques.

INFOS PRATIQUES

Publics

Chefs d'entreprise, DRH, CSE, représentants du personnel, acteurs de la prévention

Durée

2h30

Nombre de participants

12 personnes

Intervenants

Ergonome



Être salarié et aidant : pourquoi l'entreprise doit ouvrir le dialogue et comment agir ?

De nombreux salariés accompagnent un proche en situation de dépendance. Cette réalité, de plus en plus présente dans le monde du travail, peut avoir des répercussions importantes sur la vie professionnelle et sur l'organisation de l'entreprise.
Bien que l'employeur ne soit pas directement responsable de cette situation, il a tout intérêt à s'y intéresser.Le soutien aux salariés aidants constitue en effet un enjeu majeur de qualité de vie au travail, alors même que peu d'aidants se sentent aujourd'hui accompagnés dans leur entreprise.

OBJECTIFS

- Définir le statut d'un proche aidant et connaître les dispositifs d'aides existants ainsi que les organismes
- d'accompagnement locaux,
- Mettre en oeuvre une stratégie RH adaptée,
- Favoriser le dialogue au sein de l'entreprise.

INFOS PRATIQUES

Publics

Chefs d'entreprise, membres de l'encadrement ou toute personne en charge de l'évaluation des risques

Durée

1h

Nombre de participants

10 personnes

Intervenants

Assistante sociale du travail et technicien en prévention des risques professionnels

Exclusivement lors de nos ateliers de sensibilisation mensuels



Santé du dirigeant : parlons-en

À partir de constats sur la santé des dirigeants cet atelier présente les principaux risques auxquels ils peuvent être exposés et aborde également la prévention à mettre en oeuvre.

OBJECTIFS

- Porter un focus sur la santé du dirigeant,
- Identifier les risques professionnels spécifiques liés à la fonction du dirigeant,
- Présenter les leviers de prévention.

INFOS PRATIQUES

Publics

Travailleurs indépendants et dirigeants salariés ou non-salariés

Durée

Une matinée

Nombre de participants

10 à 12 personnes

Intervenants

Directrice du SPSTI 23-87 et infirmier en santé travail



Maintien en emploi et retour au travail, un enjeu dans le monde actuel

Le maintien en emploi des salariés constitue un enjeu majeur, tant pour les salariés que pour les entreprises. La désinsertion professionnelle peut en effet engendrer des coûts humains et économiques importants. Alors que 50 % des salariés arrêtés depuis plus de 6 mois ne reprennent pas le travail à temps complet, la loi du 2 août 2021 renforce les outils de prévention. Dans ce contexte, la cellule Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) du SPSTI 23-87 joue un rôle d'appui concret en accompagnant salariés et employeurs afin de favoriser le maintien en emploi.

OBJECTIFS

- Sensibiliser les employeurs à l'importance du maintien en emploi des salariés en risque d'inaptitude,
- Présenter le cadre législatif du maintien en emploi,
- Faire connaître les moyens mis en oeuvre par le SPSTI 23-87 pour conseiller, accompagner et anticiper le retour au travail

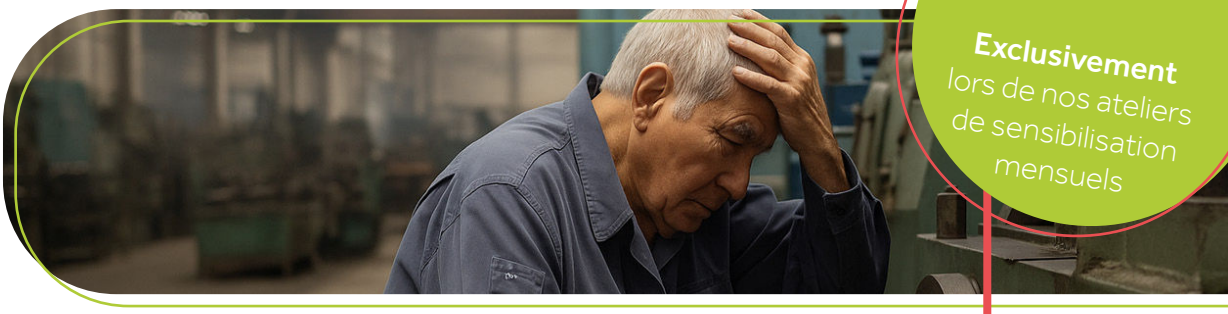
INFOS PRATIQUES

Publics
Chef d'entreprise, DRH, CSE

Durée
1h

Nombre de participants
10 personnes

Intervenants
Équipe de la cellule de prévention de la désinsertion professionnelle



Exclusivement lors de nos ateliers de sensibilisation mensuels

Prévention de l'usure professionnelle : focus sur la subvention FIPU

Cet atelier présente la notion d'usure professionnelle, ses effets, comment la repérer et les leviers d'action à mettre en œuvre pour la prévenir.

Atelier animé en partenariat avec la Carsat qui présente une aide pouvant être mobilisée dans le cadre de cette démarche de prévention : la subvention FIPU.

OBJECTIFS

- Définir la notion d'usure professionnelle,
- Présenter les visites qui permettent de repérer les risques d'usure professionnelle et le dispositif de maintien en emploi,
- Présenter les moyens d'action,
- Présenter une aide financière mobilisable via la CARSAT : la subvention FIPU.

INFOS PRATIQUES

Publics

Chefs d'entreprise, DRH, CSE, représentants du personnel, acteurs de la prévention

Durée

2h

Nombre de participants

15 personnes

Intervenants

Assistante sociale du travail, ergonome et représentant de la CARSAT service prévention



Exclusivement lors de nos ateliers de sensibilisation mensuels

Handicap : ergonomie et adaptation au poste de travail

Cet atelier présente les modalités d'accompagnement proposées par le SPSTI 23-87 lorsque l'état de santé ou une situation de handicap entraîne des difficultés dans la réalisation de l'activité professionnelle. Des exemples concrets d'interventions et d'actions mobilisées sont également présentés.
L'atelier peut être animé en partenariat avec Cap emploi, qui présente ses missions et ses modalités d'intervention.

OBJECTIFS

- Présenter le rôle de l'ergonome en service de santé au travail,
- Définir la notion de handicap et ses différentes formes,
  Expliquer la notion de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH),
- Présenter les missions et le cadre d'intervention de Cap emploi,
- Illustrer les accompagnements à travers des exemples concrets.

INFOS PRATIQUES

Publics

Chefs d'entreprise, DRH, CSE, représentants du personnel, acteurs de la prévention

Durée

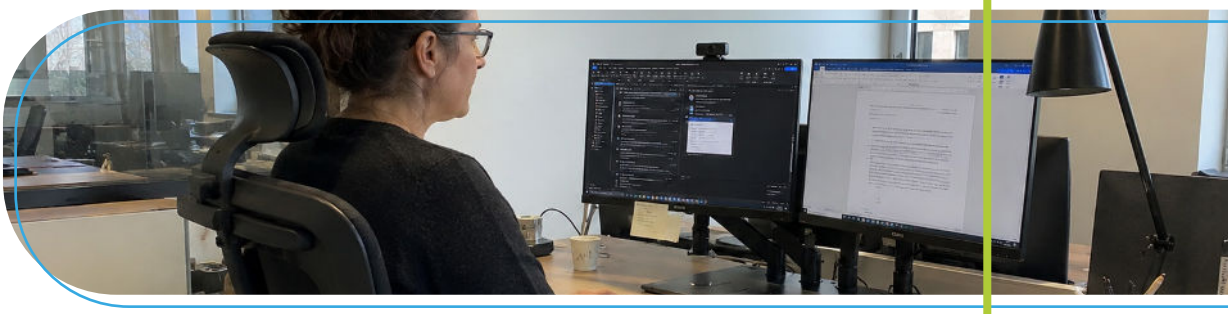
2h30

Nombre de participants

15 personnes

Intervenants

Assistante sociale du travail, ergonome et un conseiller maintien en emploi de Cap emploi



Travail sur écran : ergonomie du poste de travail et exercices d'étirements

Cette sensibilisation aborde les conséquences du travail sur écran (fatigue visuelle, Troubles MusculoSquelettiques (TMS), sédentarité, Risques PsychoSociaux (RPS)) ainsi que les moyens de prévention pouvant être mis en oeuvre (implantation, installation au poste, équipements et organisation du travail).

OBJECTIFS

- Sensibiliser aux risques liés au travail sur écran,
- Aider à repérer les situations à risque,
- Déterminer des leviers d'action,
- Rendre les salariés autonomes dans l'implantation et l'installation de leur poste de travail,
- Réaliser une étude de cas pratique sur 1 ou 2 postes de travail de l'entreprise,
  (Option : présenter des exercices d'échauffements et d'étirements à réaliser au cours de leur journée de travail.)

INFOS PRATIQUES

Publics

Salariés travaillant au minimum 50 % de leur temps sur écran

Durée

3h**

Nombre de participants

10 personnes*

Intervenants

Ergonome et infirmier en santé travail

**En cas d'effectif important, la sensibilisation pourra être proposée à des personnes relais (responsables, chefs d'équipes) chargées de transmettre les notions abordées en interne.*
*** 3 h 30 avec l'option échauffements et étirements*



Activité physique et sportive en entreprise : côté prévention

La pratique d'une activité physique en entreprise présente de nombreux bénéfices. Elle contribue à renforcer l'image de l'employeur, à préserver le capital santé des salariés et à développer une démarche de prévention ayant un impact positif sur l'absentéisme et les arrêts maladie.

OBJECTIFS

- Sensibiliser les employeurs aux bienfaits de l'activité physique et sportive en entreprise,
- Présenter les solutions existantes pour accompagner les entreprises dans cette démarche.

INFOS PRATIQUES

Publics
Tous les salariés

Durée
2h

Nombre de participants
10 personnes

Intervenants
Conseiller en prévention des risques professionnels et infirmier en santé travail



Exclusivement lors de nos ateliers de sensibilisation mensuels

Prévention des troubles musculosquelettiques (TMS) : un investissement gagnant-gagnant

Après une présentation rapide des Troubles MusculoSquelettiques (TMS) et de leurs conséquences, cet atelier met en évidence l'intérêt d'investir dans leur prévention, tant sur le plan humain qu'économique (réduction des coûts directs, indirects, stratégiques).

OBJECTIFS

- Définir les TMS,
- Comprendre leur origine multifactorielle,
- Présenter les conséquences des TMS pour les salariés et l'entreprise,
- Aborder l'approche économique des TMS,
- Présenter les actions possibles selon les niveaux de prévention.

INFOS PRATIQUES

Publics

Chefs d'entreprise, DRH, CSE, représentants du personnel, acteurs de la prévention

Durée

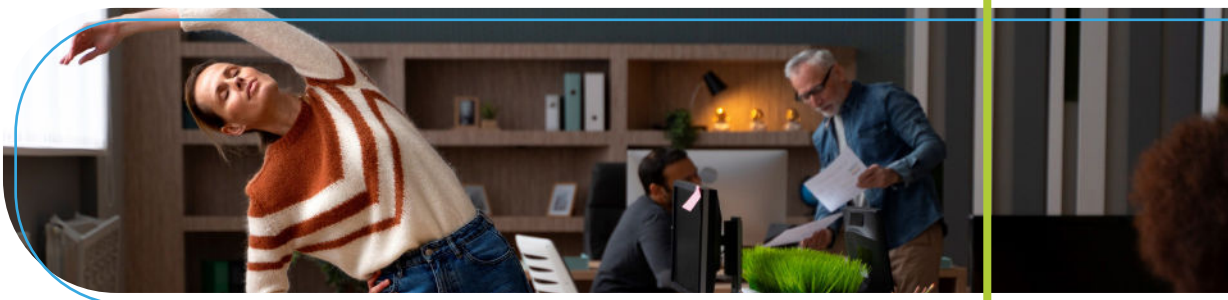
1h30

Nombre de participants

15 personnes

Intervenants

Ergonome



Echauffements et étirements au poste de travail

Cette sensibilisation permet d'aborder les échauffements et étirements réalisable au poste de travail afin de prévenir la survenue de Troubles Musculosquelettiques (TMS).

OBJECTIFS

- Définir qu'est-ce qu'un Troubles Musculosquelettiques (TMS),
- Sensibiliser à l'importance de l'hydratation,
- Présenter les échauffements et étirements pouvant être réalisés au poste de travail.

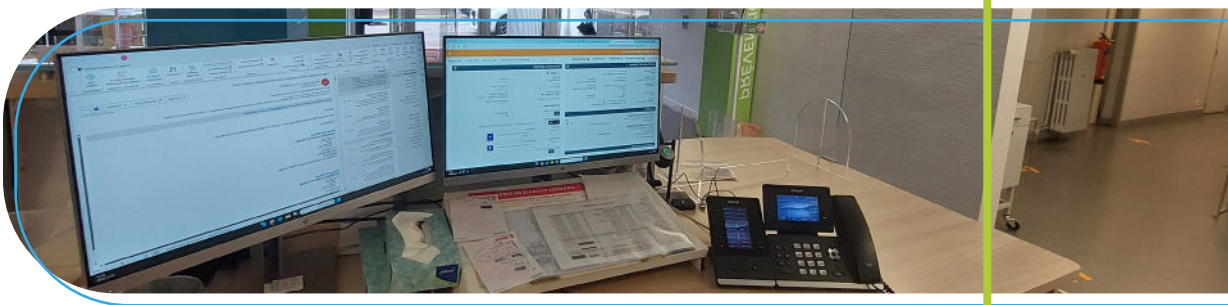
INFOS PRATIQUES

Publics
Tous les salariés

Durée
1h

Nombre de participants
12 personnes

Intervenants
Infirmier en santé travail



Ergonomie des espaces d'accueil

Premier point de contact de l'entreprise, le poste d'accueil est également un poste à risques. Sollicitations multiples, station assise ou debout prolongée, postures contraignantes, gestes répétés, exposition au public génèrent des exigences ergonomiques, organisationnelles et relationnelles importantes.

Cet atelier propose un tour d'horizon des éléments clés à intégrer dès la conception ou la réorganisation d'un espace d'accueil fonctionnel, confortable et sécurisé.

OBJECTIFS

- Présenter les étapes clés de la conception d'un poste d'accueil,
- Fournir des repères ergonomiques,
- Mettre à disposition des documents ressources.

INFOS PRATIQUES

Publics

Chefs d'entreprise - Membres CSE, HSE, RH, personnels en charge des travaux, porteurs de projet de réaménagement et opérateurs occupant ces postes.

Durée

2h

Nombre de participants

12 personnes

Intervenants

Ergonome



Prévention et gestion du mal de dos

Cet atelier vise à comprendre le mal de dos, ses facteurs et les moyens d'agir pour favoriser une meilleure auto-gestion au quotidien.

OBJECTIFS

- Mettre en place un échauffement pour débuter la journée,
- Intégrer des techniques de prévention (automouvements et étirements),
- Renforcer le dos pour prévenir et réduire les douleurs lombaires, améliorer la posture et protéger la colonne vertébrale.

INFOS PRATIQUES

Publics
Tous les salariés

Durée
2h

Nombre de participants
12 personnes

Intervenants
Infirmier en santé travail



Le risque routier, un risque professionnel à part entière

Le risque routier professionnel constitue un risque majeur : chaque année, les accidents routiers professionnels, qu'il s'agisse d'accidents de trajet domicile-travail ou de mission confondus, figurent parmi les premières causes de mortalité au travail en France. Au delà des conséquences humaines, ces accidents peuvent entraîner des impacts importants sur la santé des salariés, ainsi que des désorganisations et des coûts supplémentaires pour les entreprises.

OBJECTIFS

- Comprendre les fondamentaux du risque routier et les impacts humains et économiques des accidents de trajet ou de mission,
- Sensibiliser employeurs et salariés aux risques liés aux déplacements professionnels, notamment aux comportements à risque.

INFOS PRATIQUES

Publics
Tous les salariés

Durée
1h30

Nombre de participants
10 à 15 personnes

Intervenants
Conseiller en prévention des risques professionnels et infirmier en santé travail



Le risque routier et addictions

Cette action vise à sensibiliser les participants aux risques liés à la conduite sous l'emprise de l'alcool, des drogues (licites et illicites) et de certains médicaments, en expliquant leurs effets sur la vigilance, les réflexes et la capacité de prise de décision au volant. Elle permet également d'identifier les principaux signes d'une addiction et de présenter les ressources disponibles pour s'informer, être accompagné et se faire aider. Enfin, des mises en situation et jeux de rôle sont proposés afin de simuler des situations à risque, de favoriser l'empathie et de renforcer la prise de conscience des conséquences de ces comportements.

OBJECTIFS

- Sensibiliser aux risques routiers liés aux trajets professionnels (Domicile-Travail, déplacements, missions) et les risques de conduite sous emprise d'alcool ou de stupéfiants.
- Rappeler les obligations légales de l'employeur et du salarié en matière de sécurité routière.
- Prévention des addictions en milieu professionnel par l'identification des signes d'emprise alcoolique ou de substances sur le lieu de travail.

INFOS PRATIQUES

Publics
Tous les salariés

Durée
2h

Nombre de participants
12 à 15 personnes

Intervenants
Infirmiers en santé travail



Prévention des conduites addictives en milieu professionnel

Animé par des infirmiers en santé au travail du SPSTI 23-87, cet atelier interactif sensibilise les salariés aux conduites addictives et à leurs effets sur la santé, la vigilance et la sécurité au travail.
À travers un quiz, les participants abordent les addictions avec ou sans substance : alcool, cannabis, certains médicaments et usage excessif des écrans. L'atelier aide à déconstruire les idées reçues, à repérer les signes d'alerte et à comprendre les conséquences possibles au travail.
Il rappelle également l'importance du dialogue et de l'accompagnement, ainsi que les personnes et structures à solliciter en cas de difficulté.

OBJECTIFS

À l'issue de l'atelier, les participants seront capables de :

- Définir une conduite addictive et comprendre qu'elle peut concerner chacun.
- Identifier les principaux risques liés à l'alcool, au cannabis, à certains médicaments et à l'usage excessif des écrans au travail.
- Repérer les signes pouvant alerter sur une conduite addictive.
- Comprendre les conséquences possibles sur la santé, la sécurité et la vie professionnelle.
- Savoir demander de l'aide ou orienter une personne en difficulté vers les interlocuteurs adaptés.
- Comprendre que la prévention repose sur la sensibilisation, le dialogue et l'accompagnement.

INFOS PRATIQUES

Publics
Tous les salariés

Durée
2h

Nombre de participants
12 à 15 personnes

Intervenants
Infirmiers en santé travail



Les risques chimiques : repérage et prévention

Présents dans tous les secteurs d'activités, les risques chimiques peuvent avoir des effets graves, parfois mortels, sur la santé. L'employeur est tenu d'évaluer et de maîtriser ces risques par des actions de prévention adaptées.

OBJECTIFS

- Donner aux opérateurs des clés de repérage des risques chimiques : étiquetage, nocivité des produits et procédés exposants.
- Former aux bonnes pratiques de prévention : équipements de protection collective et individuelle, hygiène au poste...

INFOS PRATIQUES

Publics
Opérateurs aux postes de travail

Durée
1 à 2h

Nombre de participants
10 personnes

Intervenants
Toxicologue



Les poussières de bois, l'ennemi invisible, comment s'en protéger ?

Après un rappel réglementaire, cet atelier aborde les effets des poussières de bois sur la santé et présente les moyens de protection pouvant être mises en oeuvre pour limiter l'exposition.

OBJECTIFS

- Sensibiliser les salariés aux risques liés à l'exposition aux poussières de bois,
- Présenter les mesures de prévention et les moyens de protection existants.

INFOS PRATIQUES

Publics
Tous les salariés

Durée
1h30

Nombre de participants
15 personnes

Intervenants
Infirmier en santé travail



Vous utilisez des isocyanates ? Attention au risque allergique

Les isocyanates sont des composants essentiels dans la fabrication des polyuréthanes. Ces polymères sont omniprésents dans le paysage professionnel et industriel. Malheureusement, ce sont des composés très réactifs pouvant donner des allergies cutanées et respiratoires : l'exposition professionnelle aux isocyanates représente 9 % à 15 % de l'ensemble des cas d'asthme chez les adultes en âge de travailler. A des fins de prévention, et depuis le 24 août 2023, la Commission Européenne a imposé que les opérateurs manipulant les isocyanates soient formés aux risques de ces agents chimiques.

OBJECTIFS

- Connaître les grandes caractéristiques chimiques des isocyanates et leur réactivité
- Identifier les produits contenant des isocyanates et repérer les conditions de travail les plus exposantes
- Comprendre les mécanismes de l'allergie et leurs conséquences sur la vie professionnelle
- Construire et mettre en œuvre des moyens de prévention adaptés pour préserver la santé des utilisateurs

INFOS PRATIQUES

Publics

Chefs d'entreprise, membres HSE, responsables de production, opérateurs

Durée

1h15

Nombre de participants

12 personnes

Intervenants

Toxicologue



Comment prévenir les accidents exposants au sang (AES) ?

Cet atelier sensibilise aux risques liés aux accidents exposant au sang (AES) et aux liquides biologiques, susceptibles de transmettre des virus, des bactéries, des parasites et des champignons lors d'un contact percutané, d'une projection ou d'un contact avec une muqueuse ou une peau lésée. Il permet d'identifier les situations à risque, de rappeler les bonnes pratiques de prévention, notamment l'utilisation des équipements de protection individuelle et la manipulation sécurisée des objets piquants ou tranchants. Les participants sont également informés sur la conduite à tenir en cas d'exposition afin de réagir rapidement et de limiter les risques de contamination.

OBJECTIFS

- Définir ce qu'est un accident exposant au sang (AES),
- Connaître les conséquences potentielles d'un AES,
- Identifier la conduite à tenir en cas d'accident,
- Mettre en oeuvre des actions de prévention.

INFOS PRATIQUES

Publics
Tous les salariés

Durée
45min

Nombre de participants
15 personnes

Intervenants
Infirmier en santé travail



Les zoonoses

Quand les animaux contaminent l'Homme
Vous travaillez en extérieur ? au contact de la faune et de la flore ? alors certains animaux vous exposent à des risques physiques mais aussi biologiques, comme la transmission de maladies particulières. Faisons le point ensemble !

OBJECTIFS

Connaître :

- La définition d'une zoonose
- Les différents modes de transmissions
- Les différents types de zoonoses
- Les conduites à tenir et préconisations

INFOS PRATIQUES

Publics
Tous les salariés

Durée
1h à 1h30

Nombre de participants
10 personnes

Intervenants
Infirmier en santé travail



Bruit et santé auditive au travail

Cette sensibilisation complète l'intervention d'évaluation de l'exposition sonore en informant les salariés et le management de proximité sur les résultats obtenus. L'atelier aborde les effets du bruit sur l'organisme, les équipements de protection individuelle et les actions de protection collectives mises en place ou pouvant être testées avant validation par la direction.

OBJECTIFS

- Développer et renforcer la culture de la sécurité auditive au travail.
- Le cas échéant, restituer simultanément l'évaluation de l'exposition aux vibrations corps entier.

INFOS PRATIQUES

Publics
Tous les salariés

Durée
40min

Nombre de participants
10 personnes

Intervenants
Technicien en prévention des risques professionnels



Contraintes thermiques et travail : froid, chaud et canicule

Cette sensibilisation complète l'intervention d'évaluation de l'exposition au froid et/ou à la chaleur en informant les salariés et le management de proximité sur les résultats obtenus. Elle aborde les effets du froid et de la chaleur sur l'organisme, les équipements de protection individuelle et les actions de protection collective mises en oeuvre ou pouvant être testées avant validation par la direction.

OBJECTIFS

- Renforcer la sécurité au travail face aux contraintes thermiques.

INFOS PRATIQUES

Publics

Salariés concernés par l'étude et le management de proximité

Durée

40min

Nombre de participants

10 personnes

Intervenants

Technicien en prévention des risques professionnels et un infirmier en santé travail



Éclairage : comment concilier santé, sécurité et sobriété énergétique

Un éclairage inadapté constitue une source importante de fatigue pour les salariés. Il est cependant possible d'adapter l'éclairage à l'activité de travail, aux locaux et aux individus. Le SPSTI 23-87 peut proposer une simulation d'installation de votre éclairage. Lors de cet atelier, un technicien de prévention présente les méthodes et mesures permettant de quantifier l'ambiance lumineuse et de formuler des recommandations adaptés de prévention aux situations préjudiciables à la santé.

OBJECTIFS

- Inciter l'employeur à solliciter le SPSTI 23-87 en amont d'un projet d'aménagement d'éclairage,
- Présenter la mission du service et la démarche terrain (industrie et tertiaire),
- Informer sur la norme définissant les niveaux minimums d'éclairement,
- Transmettre des bonnes pratiques d'écoresponsabilité au bureau.

INFOS PRATIQUES

Publics

Chefs d'entreprise, membres de l'encadrement ou toute personne en charge de l'évaluation des risques

Durée

1h

Nombre de participants

Pas de limite

Intervenants

Technicien en prévention des risques professionnels



Prévention des risques de chute de plain-pied

Les chutes de plain-pied surviennent lors de glissades, trébuchement ou heurts avec un obstacle, sans changement de niveau. En milieu professionnel, elles sont à l'origine de nombreuses blessures, mais des solutions de prévention existent.

OBJECTIFS

- Sensibiliser au risque de chute de plain-pied,
- Rappeler les obligations réglementaires de l'employeur et les enjeux financiers,
- Organiser la prévention des chutes, identification des situations à risque, intégration dans le DUERP.

INFOS PRATIQUES

Publics
Tous les salariés

Durée
1h

Nombre de participants
Pas de limite

Intervenants
Technicien en prévention des risques professionnels et infirmier en santé travail



Exclusivement lors de nos ateliers de sensibilisation mensuels

Prévention des risques liés au télétravail

Cet atelier présente les principaux risques liés au télétravail, qu'ils soient organisationnels, physiques ou psychosociaux. Il propose des repères et des pistes d'actions concrètes pour prévenir ces risques, favoriser de bonnes conditions de travail à distance et préserver la santé ainsi que le bien-être des salariés.

OBJECTIFS

- Identifier les risques spécidique au télétravail,
- Proposer des préconisations relatives :
  - → À l'organisation du travail,
  - → À l'information et à la formation,
  - À l'aménagement de l'espace de travail,
  - À la sédentarité et aux postures assises prolongées.

INFOS PRATIQUES

Publics

Acteurs de l'entreprise impliqués dans le télétravail

Durée

2h

Nombre de participants

15 participants

Intervenants

Ergonome et infirmier en santé travail



Alimentation, sommeil et travail en horaires décalés

L'alimentation, le sommeil et le rythme de travail sont étroitement liés et influencent directement notre santé. Une alimentation équilibrée permet de stabiliser l'énergie tout au long de la journée, tandis qu'un sommeil suffisant assure la récupération physique et mentale. Le respect de nos rythmes biologiques aide à organiser efficacement nos tâches et à limiter la fatigue. En agissant sur ces trois leviers, il est possible d'améliorer à la fois la performance professionnelle et la qualité de vie.

OBJECTIFS

Sensibiliser aux impacts des horaires atypiques sur l'alimentation et le sommeil afin de favoriser la santé et la vigilance au travail.

- Comprendre les effets des horaires décalés sur le rythme biologique et la santé.
- Identifier les risques liés au manque de sommeil et aux déséquilibres alimentaires.
- Adopter une alimentation adaptée aux horaires atypiques (repas réguliers, collations équilibrées, hydratation).
- Mettre en place des stratégies pour améliorer la qualité du sommeil.
- Prévenir la fatigue et les risques professionnels liés au travail en horaires décalés.

INFOS PRATIQUES

Publics

Employeurs et salariés en horaires atypiques

Durée

1h30

Nombre de participants

12 personnes

Intervenants

linfirmier en santé travail



Exclusivement lors de nos ateliers de sensibilisation mensuels

Salariés saisonniers, actions de formation et de prévention

L'action de Formation et de Prévention (AFP) destinée aux travailleurs saisonniers est essentielle pour garantir leur santé et leur sécurité au travail. Menée en collaboration avec le service de prévention et de santé au travail, cette action vise à sensibiliser les saisonniers aux risques professionnels, à leur transmettre les compétences nécessaires pour travailler en sécurité et à promouvoir une culture de prévention.

OBJECTIFS

- Informer que les travailleurs saisonniers, mineurs ou majeurs, en contrats courts (< 45 jours) ou longs (≥ 45 jours) ne présentant pas de risques particuliers mentionnés à l'article R. 4624-23 ne bénéficient plus d'une visite d'information et de prévention individuelle initiale,
- Présenter l'obligation d'assister à une action collective de sensibilisation et de prévention (AFP)organisée par le SPSTI23-87.

INFOS PRATIQUES

Publics
Travailleurs saisonniers

Durée
1h30

Nombre de participants
Pas de limite

Intervenants
Technicien en prévention des risques professionnels



Exclusivement lors de nos ateliers de sensibilisation mensuels

Santé et sécurité des salariés intérimaires

Cette sensibilisation, destinée aux agences d'intérim, rappelle leurs obligations en matière de santé et sécurité : assurer le suivi individuel de l'état de santé des salariés, dispenser une formation générale à la sécurité et veiller à la bonne information sur les risques. Elle précise également la répartition des responsabilités avec l'entreprise utilisatrice, ainsi que la réglementation relative aux travaux interdits ou à risques, afin de garantir la protection des intérimaires.

OBJECTIFS

- Permettre aux agences d'intérim de maîtriser leurs obligations en matière de santé et sécurité au travail,
- Comprendre la répartition des responsabilités avec l'entreprise utilisatrice,
- Garantir un accompagnement conforme et sécurisé des salariés intérimaires.

INFOS PRATIQUES

Publics
Employeurs

Durée
1h

Nombre de participants
12 personnes

Intervenants
Infirmiers en santé au travail

Ateliers de sensibilisation

Chaque mois, des ateliers de sensibilisation sont organisés dans nos locaux ou en webinaire, ouverts à tous nos adhérents.

Retrouvez l'agenda complet sur notre site internet :
www.spsti23-87.fr

Participation à vos journées SST

À l'occasion de vos journée santé sécurité au travail, nous vous proposons d'intégrer ces ateliers de sensibilisation pour animer cette journée.
En format participatif ou théorique, afin de s'adapter à vos besoins et à votre organisation.

Pour plus d'infos **contactez votre médecin du travail.**

Pour plus d'informations, contactez-nous !

05 55 77 65 63

contact@spsti23-87.fr

6 rue Voltaire 87054 Limoges

spsti2387 spsti23-87

spsti2387.fr

SPSTI 23 87
Prévention Santé Travail
Creuse - Haute-Vienne